

## Parole de président

Nous avons décidé de vous faire parvenir deux à trois fois par an une lettre qui sera un lien supplémentaire entre les groupes fédérés à l'UNGTP.

Cette lettre est avant tout la vôtre... Une rubrique sera progressivement consacrée à la vie des groupes. N'hésitez donc pas à l'alimenter ! Evénements tels que spectacles, festivals, stages, bals, expositions... Cela nous intéresse.

Ce premier document vous donne les impressions d'un stagiaire, présent à Saint Marcel pour la Toussaint au week-end de formation. Merci à Pierre des Hospitaliers de Bourg pour ce témoignage.

Vous complétez également vos connaissances sur le CIOFF en parcourant le dossier qui lui est consacré et qui nous a été transmis par Anne Marie d'Empi et Riaume, présidente du Cioff France.

La Payse sera élue fin janvier à Paris. Un dossier très complet, rédigé par Bernard de La Coupo Santo, vous avait été transmis par mail en octobre. Nous vous rappelons les objectifs et la date de cette élection.

Les Assises auront lieu à Paris les 27 et 28 mars et marqueront le cinquantième de la Fédération. Retenez la date dès à présent. Une réunion du CA fin janvier validera l'organisation et tous les éléments d'information sur cette rencontre vous seront expédiés en février.

Je vous souhaite, au nom du Conseil d'administration, d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2010.

Nous espérons que cette nouvelle année vous apportera de nombreuses joies en famille et dans vos activités, et que tous vos projets associatifs verront leur aboutissement.

Serge  
Président

*Cette lettre est expédiée par mail sur la boîte messagerie qui nous a été communiquée lors de votre renouvellement d'adhésion. Nous vous la transmettons également exceptionnellement par courrier. Pensez à la faire circuler et à l'afficher dans vos locaux.  
Merci*

## Actualité

### La payse de France

Le titre de Payse de France est décerné chaque année à une jeune fille, qui se voit ainsi désignée comme Ambassadrice du folklore français. La Payse de France participe à de nombreuses manifestations, en France ou à l'étranger, par exemple des festivals internationaux de folklore, des fêtes de villes ou de villages, ou encore des événements officiels. Selon le nombre de candidates à l'élection, une ou plusieurs demoiselles d'honneur sont élues avec elle.

Les candidates, portant le costume, sont jugées par un jury composé de personnalités du monde de la culture et des Arts et Traditions Populaires. Chacune d'entre elles doit présenter un diaporama d'environ 10 minutes portant sur un point de la culture et du patrimoine de sa région. Elles répondent ensuite aux questions posées par le jury.

**La prochaine élection se déroulera le samedi 30 janvier à Massy (banlieue parisienne)**

## Sommaire

Parole de président

Actualité :

- la Payse de France
- le stage à Saint-Marcel

A vos agendas !

Dossier : le CIOFF

### A VOS AGENDAS !

**Samedi 30 janvier :**  
réunion du conseil  
d'administration de  
l'UNGTP à Paris

**Samedi 30 janvier :**  
élection de la Payse  
de France à Massy

**Du 27 au 28 mars :**  
Assises Nationales  
UNGTP à Paris

# Actualité

## Stage UNGTP à Saint-Marcel : Quelques réflexions d'un stagiaire

Je ne suis qu'un petit stagiaire présent le week-end des 31/10 et 1/11 à SAINT MARCEL, stage organisé par l'UNGTP.

Ce stage avait été décidé par l'Union Nationale au cours de l'année pour aider les groupes adhérents. Ceci dans le but d'essayer d'améliorer leur spectacle, le rendre plus attrayant, savoir tirer profit de telle ou telle scène, peaufiner les détails, jouer avec le public...

C'était donc sur deux jours avec cinq intervenants et chacun un rôle bien précis : un pour les techniques d'animation, un pour le chant, un pour la présence sur scène, un pour la chorégraphie, l'occupation de la scène, un pour la musique et l'orchestration.

Ils sont donc arrivés avec plein d'idées, plein de pistes à creuser, à cogiter pour améliorer nos prestations. Il est indispensable de savoir tirer profit de tous les éléments disponibles pour proposer au public un spectacle qu'il soit petit ou grand pour le rendre plus attractif, plus vivant et ceci avec les mêmes personnes dans les groupes, quelque soit leur possibilité, leur âge, leur niveau, bref, faire avec ce que l'on a chez soi.

Car il faut bien reconnaître aujourd'hui qu'il y a une certaine désaffection pour le folklore dans certaines régions et que pour reconquérir le public, il va falloir penser à rendre le spectacle plus attrayant.

Je crois que tous les stagiaires, ont vu, ont senti, ont entendu qu'il fallait faire quelque chose. Mais comment faire ???

Alors les cinq moniteurs, tous avec un mode différent, ont tenté d'éclairer les quarante cinq stagiaires venus des quatre coins de l'hexagone.

Mais en aucun cas, ils n'ont imposé quoi que ce soit, ils ont proposé des pistes que chacun essaiera d'adapter chez lui s'il le veut et s'il le peut.

On a bien senti que partout dans les chaumières il fallait revoir certaines choses.

Bref, un stage très riche, un peu physique, mais très enthousiasmant. Tout ceci dans une ambiance que je vous laisse imaginer ; ça a été très, très fort. Avec cela, un petit bal le samedi soir animé par les différents musiciens présents !.... Quelle soirée !!!

Pour compléter le tout, une organisation impeccable par nos amis de SAINT MARCEL avec un bataillon de bénévoles pour l'intendance et qui en plus ont logé tous les stagiaires dans les familles.

Ce fut un très bon stage même si certains s'interrogeaient en venant, sur le contenu. Mais ils ont très vite compris qu'au sein de chaque groupe il fallait se bouger, sans cesse se remettre en question et qu'il y a sûrement de multiples possibilités pour améliorer son propre spectacle.

Le bilan du stage a été fait le dimanche après-midi avant de se séparer. Les conclusions ont largement démontré que l'expérience avait été très enrichissante. Si vous connaissez des participants, demandez-leur !!!!!!!

Pierre BLANC

## Dossier : le CIOFF

### QU'EST-CE QUE LE CIOFF ?

Fondé en 1970 en France à Confolens, le CIOFF, Conseil International des Organisations de Festivals de Folklore et d'Arts Traditionnels, est une ONG de l'UNESCO qui travaille pour la sauvegarde et la diffusion de la culture traditionnelle. Il est actif dans plus de 90 pays et rassemble environ 250 Festivals. Le CIOFF France réunit aujourd'hui les organisateurs d'une trentaine de Festivals et labellise des groupes d'Art et Traditions Populaires français qu'il estime dignes de représenter la France en portant les valeurs de respect et de tolérance qu'il défend.

#### Le CIOFF s'engage à :

- Promouvoir le patrimoine immatériel à travers les formes d'expression telles que la danse, la musique, les jeux, les rites, les coutumes et autres arts
- Servir les objectifs de l'UNESCO.
- Soutenir les activités de ses membres et coopérer avec toute autre organisation active dans le domaine du patrimoine culturel.
- Œuvrer, en réalisant ces objectifs, pour une culture de la paix et de la non violence.

#### Il réalise ses objectifs en favorisant :

- L'échange d'ensembles traditionnels touchant plus de 50.000 artistes amateurs chaque année.
- La participation aux programmes de l'UNESCO.
- La transmission de l'héritage culturel à la jeunesse.
- Des conférences, des colloques et des expositions.
- Des publications : Calendrier CIOFF des festivals, Bulletin d'information "Entre-nous" et Rapports.
- La collaboration avec les divers organismes nationaux, internationaux et autres organisations non-gouvernementales.
- L'implication annuelle de 20-25.000 volontaires dans les événements du CIOFF.
- Et tous les 4 ans l'organisation de Folkloriades Mondiales du CIOFF : rassemblement artistique de tous les pays adhérents.

Les Festivals participent à cette dynamique soutenue par le CIOFF en faveur de la Diversité Culturelle initiée par L'UNESCO dans sa Déclaration Universelle de 2001. C'est bien grâce au respect, à la diversité des cultures, à la tolérance, au dialogue et à la coopération que se construisent la paix et la sécurité internationale.

### LA LABELLISATION DES GROUPES

Les groupes peuvent être définis comme groupes « de caractère authentique », groupes « élaborés » ou groupes « stylisés ».

Pour être labellisés CIOFF, ils doivent répondre à différents critères sur le répertoire, la danse, la musique, le chant, le costume, les accessoires et doivent montrer honnêteté et respect, conformément à l'éthique du CIOFF.

Actuellement, 12 groupes sont labellisés. D'autres demandes sont en cours.

#### Comment faire ??

Pour toute demande de labellisation et pour tout renseignement

complémentaire, voir le site du CIOFF France

<http://www.cioff-france.org>